



LE 8 OCTOBRE, CONTRE L'AUSTÉRITÉ

**AUGMENTATION GÉNÉRALE des SALAIRES,
des MINIMA SOCIAUX et des RETRAITES,
RELOCALISATION des PRODUCTIONS et du TRAVAIL**

ENSEMBLE LE JEUDI 8 OCTOBRE 2015

PAR LA GREVE SUR LES LIEUX DE TRAVAIL ET LES
MANIFESTATIONS POUR LES REVENDICATIONS

10h30 à la sous-préfecture de Romorantin

10h30 à la sous-préfecture de Vendôme

14h30 devant la Préfecture de Blois

Salaires et retraites en berne, pouvoir d'achat en recul, délocalisation des productions avec suppressions d'emplois, fermetures d'usines, chômage en hausse, couverture santé réduite, services publics dégradés...

Les grands groupes industriels imposent leur dictature économique en accélérant les restructurations de production par le saccage de l'emploi sur le département comme à Delphi, Philips, Procter&Gamble, Faurécia, Germanaud...

Afin d'accroître leurs profits, ils prônent, par le biais de structures économiques supranationales, des recommandations impératives qui visent à déréglementer le travail, réduire les droits des salariés, le droit syndical au nom de la libre concurrence et de la libération totale des biens et des services.

Ainsi, après les lois régressives : loi de nouvelle gouvernance issue de l'ANI, la loi Macron, la loi Rebsamen, la réforme territoriale, le pacte de responsabilité, le gouvernement s'apprête à faire voter une loi sur l'inversion de la hiérarchie des normes afin d'en finir avec le principe du droit le plus favorable aux salariés.

Le code du travail, deviendrait un simple socle minimal.

Cela veut dire que demain, dans une entreprise, on pourrait déréglementer les salaires, le temps de travail au détriment des Conventions Collectives.

Cela veut dire que demain, le contrat de travail ne protégerait plus individuellement le salarié.

Bien entendu, le Medef applaudit des deux mains et en demande encore plus. Sa position sur l'AGIRC et l'ARRCO (retraites complémentaires) aurait un impact direct sur l'âge de départ à la retraite et amputerait la pension des retraités d'environ 300€/mois. Ce sont des dizaines et des dizaines d'années de luttes syndicales qui seraient effacées si cette contre-réforme voyait le jour.

Les négociations entamées n'ont pas abouti à un accord. Face à la pression du patronat pour la fusion des 2 caisses, l'instauration d'une décote à partir de 62 ans, une nouvelle baisse du niveau des pensions, il est fondamental de poursuivre la mobilisation. La prochaine négociation est prévue le 16 octobre. L'enjeu est celui d'empêcher les reculs, d'augmenter les ressources pour financer un haut niveau de retraite.

Lorsqu'on fait la liste de tous les mauvais coups depuis maintenant plusieurs années, on peut faire le bilan que les gouvernements à la botte du patronat, plus que jamais revancharde et à

l'offensive pour sa propre classe sociale, ont comme seul objectif la mise en place généralisée de l'austérité salariale et sociétale. **Pas un seul travailleur, retraité, chômeur, étudiant ne peut dire**

Ce n'est pas en s'attaquant au Code du Travail que l'on combat le chômage !

LA DÉRÈGLEMENTATION SELON MACRON



qu'il n'est pas touché par les décisions gouvernementales.

Nous devons dire STOP à ce diktat organisé par et pour ceux qui veulent nous intégrer dans l'Union Européenne, construite exclusivement à des fins économiques.

Regardons ce qui se passe pour des millions de salariés et de citoyens en Grèce, en Espagne, en

Italie, au Portugal, où les droits des salariés et des populations ont quasiment disparu et où la pauvreté est devenue une institution. Nous ne sommes pas en reste chez nous, même si les médias nous matraquent le contraire tous les jours.

Par contre, les groupes du CAC40 ont vu leurs bénéfices augmenter de manière spectaculaire, profitant d'une politique fiscale bienveillante et d'exonérations de cotisations sociales. Celles-ci, cumulées aux crédits d'impôts et aux aides publiques, sont passées de 4% en 1990 à plus de 28% aujourd'hui !

Ainsi, 6 milliards d'euros du Crédit Impôt Recherche (CIR) sont détournés par les grandes entreprises pour éviter de payer des impôts en France. Ce dispositif non contrôlé ne permet pas la création d'emplois de chercheurs.

De même, la manne du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a explosé de 50% en un an. Ce sont 20 milliards d'euros d'argent public versés sans aucune contrepartie dont 211 millions aux banques.

Organisons la riposte interprofessionnelle.

Oui, de l'argent il y en a qui devrait servir à relancer l'économie, investir pour l'avenir, augmenter les salaires et les pensions, créer des emplois pour combattre le chômage et améliorer les conditions de travail.

La CGT continue et continuera à agir et proposera des solutions pour sortir de la crise en augmentant les salaires, les pensions et les minima sociaux. **C'EST L'URGENCE !**

Journée d'actions et de grève le 8 octobre dans l'unité. C'est en ce sens que la Cgt propose aux salariés de faire entendre leurs revendications lors d'une journée d'actions.

Ce n'est pas le patronat qu'il faut aider, ce sont les revendications urgentes des salariés qu'il faut satisfaire :

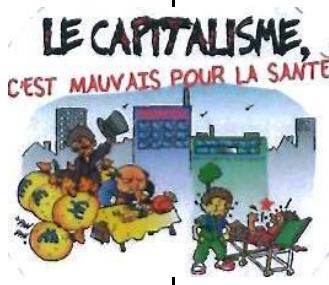
➔ Augmenter les salaires, c'est bon pour l'économie (augmentation de la consommation) et bon pour la sécurité sociale (1€ de plus de l'heure dans le privé et 8% d'augmentation du point d'indice dans le public : ce sont 15 milliards de plus pour la Sécu) avec 400€/mois d'augmentation au moins pour tous et un SMIC à 2000€/mois.

➔ La retraite dès 55 ans pour les taux pleins et l'abrogation des régressions opérées depuis 1993, pour favoriser, entre autre, l'embauche en CDI des jeunes.

➔ Les services publics doivent être préservés et renforcés. Ils sont indispensables pour garantir l'égalité des droits des citoyens et le développement économique sur tout le territoire.

➔ La mise en place d'une sécurité sociale professionnelle avec un nouveau statut du travail salarié garantissant un salaire à vie à tout salarié au regard de sa qualification quels que soient son poste de travail, son entreprise ou sa situation d'emploi (congé formation, congé maladie, recherche d'emploi...),

➔ Retrait du pacte de responsabilité, des lois Macron, Touraine, Rebsamen, de la réforme territoriale.



LA CGT PROPOSE AUX SALARIÉS D'AGIR DANS L'UNITÉ D'ACTION LE 8 OCTOBRE PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS POUR FAIRE ENTENDRE LEURS REVENDICATIONS.

**ORGANISÉS, SOLIDAIRES et COMBATIFS,
DES VICTOIRES SONT POSSIBLES !**

TOUS ENSEMBLE LE 8 OCTOBRE 2015 EN LOIR ET CHER

Blois le 29/09/2015

Union Départementale des syndicats CGT de Loir & Cher

Maison des Syndicats – 35/37 avenue de l'Europe – BP 21004 – 41010 BLOIS Cedex

Tel : 02.54.45.48.08 – fax : 02.54.45.41.02 – email : udcgt41@orange.fr